

L'espace des sciences sociales 2023 Programme détaillé

Lundi 23 janvier 2023 (salle E412)

Les invités de L'espace des sciences sociales : Jean-Michel Chapoulie

Coord. Michel Grossetti

La séance mettra en discussion les pratiques de recherches et d'analyse en sciences sociales à partir de l'ouvrage de Jean-Michel Chapoulie, *Enquête sur la connaissance du monde social. Anthropologie, histoire, sociologie, France-États-Unis 1950-2000* (Presses Universitaires de Rennes, 2017) qui « s'intéresse aux démarches de recherches mais aussi aux conditions sociales de leurs réalisations : comment sont produites les analyses anthropologiques, sociologiques et historiques qui occupent une place importante dans le paysage intellectuel du monde occidental depuis 1950 ? L'examen des pratiques permet de dégager les traits spécifiques du régime de preuve et des caractéristiques des savoirs dans les sciences sociales, tout en dissipant des problèmes illusoire issus d'une longue tradition de réflexions ignorant les pratiques de recherche ». Cette séance programmée de longue date a dû être annulée à plusieurs reprises.

<http://www.pur-editions.fr/detail.php?idOuv=4368>

Lundi 6 février 2023 (salle E412)

(Dés)ordres écologiques, (dés)ordres sociaux

Coord. Antoine Doré et Claire Judde

L'histoire des idées a montré l'histoire déjà très ancienne des tentatives d'articulation entre causes environnementales et causes sociales. Pourtant, force est de constater que la prise en charge des enjeux écologiques et celle des luttes contre les injustices et les inégalités sont longtemps restées des domaines d'action publique ou de mobilisation parallèles, voire adverses. Cette séance sera l'occasion d'interroger les recompositions récentes – depuis, notamment, le mouvement des gilets jaunes et la crise du Covid – du traitement des relations entre (dés)ordres écologiques et (dés)ordres sociaux : comment s'articulent politiques écologiques et sociales ? Quelles sont les manifestations contrastées de la crise écologique et des modalités de sa prise en charge dans un monde inégalitaire ? Comment parviennent à dialoguer des problématiques anciennes des sciences sociales (inégalité, domination, mobilisation...) et celles plus récemment prises en considération par des disciplines renouvelées par les humanités environnementales ?

Lundi 20 février (salle E412)

Le capitalisme dans les sciences sociales contemporaines

Coord. Olivier Brossard et Michel Grossetti

Omniprésent dans les sciences sociales jusqu'au milieu des années 1980, le terme « capitalisme » a ensuite été mis en retrait sous l'effet du déclin des références au marxisme après la fin de l'Union Soviétique. Il a cependant commencé à redevenir plus présent à la fin des années 1990 avec en particulier la publication de l'ouvrage de Luc Boltanski et Eve

Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme* (Gallimard, 1999), puis avec les travaux d'économistes sur les variétés de capitalisme (Hall & Soskice, 2001 ; Amable, 2005) et sur les inégalités de revenus. Ces derniers travaux ont été particulièrement mis en lumière par les ouvrages de Thomas Piketty, *Le capitalisme au XXI^e siècle* (Seuil, 2013), et *Capital et idéologie* (Seuil, 2019). Alors que paraissent des ouvrages de synthèse comme *Sociologie historique du capitalisme* de Pierre François et Claire Lemerrier (La Découverte, 2021), et *Capitalisme* de Pierre-Yves Gomez (PUF, 2022), qu'en est-il de ce concept dans les sciences sociales contemporaines ? Comment le cadre classique de la lutte des classes et des modes de production a-t-il été renouvelé par les évolutions du monde : dérèglement climatique, numérisation des activités, mondialisation... ?

Lundi 13 mars (salle E412)

La judiciarisation des espaces sociaux

Coord. Claire Judde et Béatrice Milard

Le domaine du droit et les pratiques juridiques renvoient à des modes de raisonnement, des normes et des types d'action, des savoirs et des techniques spécifiques cadrés par des lois et doctrines qui leur préexistent. C'est aussi un domaine qui produit sans cesse de nouvelles régulations et anticipe les conditions de leurs applications. Comment peuvent se rencontrer les méthodes et les concepts propres aux SHS et ceux du droit en tant que discipline ? Le mouvement peut être double, avec d'une part des SHS qui viennent enrichir l'étude du droit en historicisant par exemple les pratiques juridiques ou en analysant les enjeux sociologiques. De l'autre, la prise en compte du raisonnement juridique peut permettre à son tour de préciser et de mieux comprendre les approches des sociétés par les différentes SHS. Cette séance permettra de réfléchir à ce dialogue réciproque.

Lundi 3 avril (salle F422-423)

Slow Science

Coord. Béatrice Milard et Gaël Plumecocq

La signature de la « Declaration on Research Assessment » (DORA) par la majeure partie des instituts de recherches français, ainsi que par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres), est censée renouveler les normes d'évaluations de la recherche, notamment en en remettant en cause le primat d'une évaluation exclusivement quantitative. En parallèle, la prise en compte croissante des impacts environnementaux des activités de l'enseignement et de la recherche invite à réinterroger le paradigme encore dominant d'une recherche largement productiviste et à ralentir le rythme de la recherche. La « *slow science* » semble ainsi s'imposer comme un référentiel alternatif, sans que l'on sache toujours clairement ce à quoi ce concept fait référence. En effet, ses contours comme son contenu apparaissent comme largement flous. Cette séance sera l'occasion d'interroger la *slow science*, autant du point de vue des pratiques (de résistance ou critiques), que des normes professionnelles qu'elle remet en cause et éventuellement des implications (déclassement ou disqualification de certaines pratiques, catégories de personnels, disciplines...).

Lundi 17 avril (salle F422-423)
Les SHS et le solutionnisme

Coord. Antoine Doré et Julien Weisbein

La crise climatique, désormais bien documentée quant à ses causes, pose par son urgence et son ampleur la question des solutions qui peuvent lui être apportées. Ainsi a émergé le solutionnisme, qui relève d'une idéologie du progrès et de la technique (on parle également de techno-solutionnisme à son sujet), qui se dépose dans de nombreuses institutions et qui devient également un objet pour les sciences sociales. Cette croyance dans les bienfaits supposés de la science et de la technique prenant corps dans la figure de l'innovation a en effet une histoire (F. Jarrige, J.-B. Fressoz), une sociologie (R. Merton mais aussi B. Latour) comme une économie (économie de l'innovation, des clusters). Elle a également ses critiques (d'André Gorz à l'Atcopol). Au cours de cette séance, nous chercherons à voir quel traitement lui est réservé d'une discipline à l'autre des SHS, entre descriptions, analyses, promotions et dénonciations.

Pour toute information : Claire Judde (judde@univ-tlse2.fr)